

# CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

## CALENDRIER DU DEROULEMENT DE LA SESSION DE JUIN 2021

Novembre/ Décembre 2021	Du 03 Novembre au 30 Novembre 2021	Date d'ouverture et fermeture du serveur de pré-inscription (à l'issue de votre pré-inscription, <b>vous recevrez par mèl une confirmation d'inscription</b> )
	17 décembre 2021	<b>Dernier délai pour l'envoi</b> au Rectorat de la confirmation d'inscription signée et accompagnée d'éventuelles pièces justificatives
Mars Avril 2021	31 Mars 2021	<b>Dernier délai pour l'envoi</b> au Rectorat des justificatifs relatifs aux stages ou à l'expérience professionnelle
	fin Avril 2021	Vous recevrez à votre domicile une convocation aux épreuves (pour les candidats inscrits à l'épreuve de sport, une convocation à part est envoyée) <b>Pensez à signaler vos changements d'adresse</b>
Mai 2021	- <u>Voie postale</u> : - 12 Avril au 7 Mai 2021	<b>DEPOT DES 2 FICHES DE SYNTHESE EP1 DANS LE CENTRE EPREUVE OU VOUS ETES CONVOQUE POUR LES EPREUVES PROFESSIONNELLES)</b>
	- <u>Dépôt sur place</u> : - 3 Mai au 7 Mai 2021	
	- <u>Voie postale</u> : - 12 Avril au 7 Mai 2021	<b>DEPOT DU PROJET REEL D'ACCUEIL EP3 DANS LE CENTRE EPREUVE OU VOUS ETES CONVOQUE POUR LES EPREUVES PROFESSIONNELLES)</b> (Pour les candidats qui ont fait ce choix au moment de l'inscription).
	- <u>Dépôt sur place</u> : - 3 Mai au 7 Mai 2021	
	De mi- mai et courant Juin 2021	Déroulement des épreuves générales et professionnelles
Juillet 2021	Début juillet 2021	Publication des résultats sur le site du Rectorat

\*www.ac-guadeloupe.fr ; Rubrique « examens et concours » ; sous rubrique « examen » ; « BEP CAP »

- Notes et attestations

- Entête fiche EP1 1 «Fiche n°1 – Réalisation d'un soin du quotidien»

- Entête fiche EP1 2 « Fiche n°2 – Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et dans ses apprentissages »

- Si vous êtes **déjà titulaire d'un CAP, d'un BEP, d'un CAP ou BEP agricoles, d'un CAP ou BEP maritimes ou d'un diplôme ou titre classé au moins de niveau IV de qualification dans le RNCP (BAC, BT, BP....)**, vous pouvez lors de l'inscription à l'examen demander à **être dispensé(e) des épreuves d'enseignement général** (Français-Histoire/Géo-EMC – Maths-Sciences – EPS).

**Attention** : l'épreuve de « Prévention Santé Environnement » ne fait pas partie de l'enseignement général, elle n'entre donc pas dans le cadre de ces dispenses.

- En tant que candidat(e) individuel(le), vous pouvez lors de l'inscription à l'examen, demander à être **dispensé(e) de l'épreuve d'Éducation Physique et Sportive (EPS)**.
- Si vous êtes **titulaires du Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (CP JEPS) mention "animateur d'activités et de vie quotidienne"** délivré par le ministère des sports, vous pouvez lors de l'inscription à l'examen demander à être **dispensé(e) de l'épreuve professionnelle EP2 "Exercer son activité en accueil collectif"**.